

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le gouvernement est désireux et même impatient de voir le Conseil économique du Canada jouer un rôle aussi efficace et utile qu'il est possible. Le député reconnaîtra que l'on doit fixer des limites à toutes les choses valables que nous voulons tenter dès maintenant. Le Conseil économique du Canada a admis qu'il ne lui est pas possible à présent de faire tout ce qu'il voudrait faire.

M. Baldwin: Je voudrais poser une question supplémentaire qui a trait à la dernière partie de ma première question. Étant donné que les hauts fonctionnaires des ministères et des autres organismes du gouvernement ont reçu et reçoivent d'importantes augmentations de traitement, le gouvernement a-t-il l'intention de proposer une augmentation semblable en ce qui concerne le traitement de l'auditeur général, haut fonctionnaire de cette Chambre et du Parlement?

L'hon. M. Drury: Nous y penserons, monsieur l'Orateur.

LES PESTICIDES

L'APPEL D'OFFRES D'ACHAT

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet de sa déclaration du 3 novembre ici même au sujet de restrictions de l'usage du DDT. Comme la Corporation de disposition des biens de la Couronne a fait un appel d'offres pour l'achat de 5,000 bonbonnes de DDT et 500 livres d'un produit antiparasitaire qu'on vend à cause de sa haute teneur en DDT, le premier ministre demandera-t-il au ministre des Approvisionnements et des Services de retirer cette appel d'offres et de faire renvoyer la marchandise au fabricant?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question telle qu'elle est formulée est irrecevable.

M. Benjamin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je vais poser ma question autrement. Ce que le gouvernement fait n'est-il pas en contradiction directe avec la déclaration faite à la Chambre quelques jours plus tôt? Je sollicite votre indulgence et je demande au premier ministre et au ministre des Approvisionnements et des Services s'ils vont considérer le retrait de l'appel d'offres pour ce produit dont ils se proposent d'interdire l'usage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je m'entretiendrai de la question avec le ministre, monsieur l'Orateur.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA GRÈVE À L'INTERNATIONAL NICKEL

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce pourrait-il dire à la Chambre quelle a été la baisse totale de nos exportations de nickel à la suite de la grève à l'International Nickel Company of Canada, et indiquerait-il combien de marchés permanents nous pourrions perdre à cause de ce conflit?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dirais à l'honorable député qu'il demande des renseignements détaillés qu'on ne devrait pas normalement demander ni recevoir à ce moment-ci. La deuxième partie de la question est peut-être recevable, mais seulement dans la mesure où le représentant demande au ministre de faire une déclaration à l'appel des motions. Le ministre voudra peut-être répondre à cette partie de la question.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Devrais-je faire une déclaration à ce sujet, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Ce n'est pas à moi de répondre aux questions.

L'INDUSTRIE

L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE—L'ABROGATION DE CERTAINES CLAUSES

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, peut-être cette question que je souhaite poser à notre sympathique ministre de l'Industrie et du Commerce est-elle acceptable. Comme l'on doit bientôt se réunir aux États-Unis en vue de supprimer de l'accord canado-américain sur l'automobile certaines clauses avantageuses pour le Canada tout au moins, le ministre peut-il donner l'assurance à la Chambre qu'il n'acceptera ni n'approuvera la suppression de ces clauses de protection?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je ne crois pas que ce soit la bonne façon de procéder. Je crois que dans les conversations de ce genre, vous devez tenir bon sur les principes de valeur, mais vous devez aussi faire preuve d'une certaine souplesse et être disposé à faire des concessions.

M. Hales: Le ministre a-t-il l'intention d'accepter l'inclusion de pièces de rechange originales dans l'accord?

L'hon. M. Pepin: Nous en parlerons. J'aime-rais répéter que je suis toute cette affaire très sérieusement et que je considère les garanties prévues dans l'accord comme très importantes